



CONSEILS
MUNICIPAUX
P.2



LA P.M.1
P.3



LES AIDANTS
P.3



LES APPLICATIONS
P.3 ET 4



A LIRE
P.4



MÉTIER
PUISATIER
P.4



AGENDA
P.4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

Etréchy ensemble et solidaires



EDITO

Il peut paraître étonnant qu'après avoir fustigé le tout numérique qu'on nous impose, nous vous parlions de quelques applications dont nous avons eu connaissance et qui nous semblent d'un intérêt particulier.

Il est question d'applications qui sont censées nous apporter du support. Nous en avons testé certaines mais pas toutes. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos retours.

L'été arrive, la fête de la musique ouvrira le bal des festivités que nous vous souhaitons réjouissantes. Pour notre part, nous vous proposons deux activités diamétralement opposées : la balade gourmande et la rencontre discussion. On ne présente plus cette balade qui évolue néanmoins pour intéresser les familles et les plus jeunes en ajoutant un petit parcours de 5 km. Nous vous proposons des soirées de rencontre pour échanger sans contrainte sur ce qui vous inspire pour notre Commune. Tout le monde n'a pas l'opportunité de partir en vacances, alors nous faisons en sorte de proposer des animations.

Fanny Mezaguer



La balade gourmande

S'il n'y avait que deux choses agréables à faire dans nos contrées, nous aurions envie de dire : se promener et découvrir son environnement en se restaurant. Alors pourquoi ne pas faire les deux en y ajoutant une touche subtile de patrimoine et de poésie.

Vous avez les ingrédients pour la balade gourmande, que notre association organise depuis 2019. Le covid ne nous a pas stoppés, nous nous sommes seulement adaptés avec les quotas 2020 qui nous étaient imposés (-de 50 personnes, rappelez-vous !).

Pour faire une bonne balade gourmande, il faut des chaussures de marche, un kit pique-nique, une gourde d'eau, de bonnes oreilles et un crayon. Ensuite, après un petit déjeuner local, laissez-vous guider sur 5 ou 8 km, c'est selon votre envie. Vous écouterez le guide qui s'arrêtera pour commenter chaque point important du parcours. Vous aurez une pause à mi-parcours, pour entendre les histoires fabuleuses de notre conteuse et profiterez d'un instant dégustation des produits de notre région et de nos commerçants. Enfin, arrivés à bon port, à l'heure du déjeuner, nous nous retrouverons autour d'un repas composé des mets de notre territoire.

Ce n'est pas fini ! Sur place, pendant le repas, vous aurez droit à quelques surprises ! Inscrivez vous pour cette balade **du dimanche 23 juillet**. Soyez attentifs à nos annonces, nous vous dirons tout en temps et en heure.

Belle balade à tous !

Bric à brac sur Auvers

La neuvième édition du bric-à-brac s'est déroulée au stade d'Auvers Saint-Georges, sous un beau soleil, le dimanche 21 mai 2023.

Plus de 1400 visiteurs ont eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir les divers exposants, associations, particuliers et professionnels.

Petits et grands promeneurs ont pu également participer aux jeux : courses en sac, courses de chevaux de bois et tir à la corde, ou se reposer à la sieste musicale avec le **groupe Picca Bossa**, fidèle de cet évènement (photo ci-contre).



Les enfants ont eu l'occasion de nourrir et panser les poneys «Espoir» et «Surpris» du club d'équitation du bois Moret à Auvers St Georges (E.C.V). Nous avons eu la grande satisfaction de voir l'âne «Fleuron» de l'association «Rev'Anion» du château de Gillevoisin se promener parmi les stands. Pour nous sustenter, la buvette garnie de produits locaux, a su ravir petits et grands.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 10^{ème} édition du bric-à-brac jardin en fête avec, comme nous vous en avons donné l'habitude, plein de nouvelles surprises... à commencer par la thématique retenue.

A l'année prochaine !



Echos ...de la vie municipale

Extrait des délibérations de la séance du 30 mars 2023

Après les sempiternelles erreurs des tableaux des effectifs incombant au Maire qui en est le dernier lecteur avant de le soumettre au vote, nous avons pu, ce jour, avoir un tableau vérifié que nous n'avons pas remis en cause. Vous comprendrez aisément l'importance d'un tel tableau, image des mobilités des effectifs qui représentent 50% du budget de fonctionnement.

Délibérations concernant les budgets. Etréchy Ensemble et Solidaires a présenté en séance la position qu'elle comptait tenir face aux délibérations budgétaires. Etant donné l'interprétation faite de nos abstentions sur le budget (justifiée par le fait que nos clés de répartitions budgétaires sont trop éloignées de celles de la Mairie), désormais nous voterons CONTRE. En effet, le législateur considère que s'abstenir conduit à un vote à l'unanimité alors que le fait de voter CONTRE conduit à un vote à la majorité. Où se retrouvent les abstentionnistes dans ces définitions ?

Attribution des subventions aux associations. Après un sketch totalement improvisé par M. le Maire qui, se voulant être exemplaire (car étant le frère du Président du club de football), a demandé à ne pas prendre part au vote ainsi que bon nombre d'élus ayant un lien avec les bureaux ou Conseil d'administration d'association. Le sketch est devenu vraiment drôle car le quorum(*) ne pouvait plus être atteint. Le Maire est revenu... changeant de fait sa règle de neutralité et les membres de C.A. sont restés... Le sketch a culminé quand on nous a demandé de sortir parce que faisant partie de l'association E.E.S. alors qu'on ne nous considère que comme association «politique» (?), nous qui ne percevons aucune subvention. Pour savoir qui a voté il faudra attendre la validation du procès-verbal de ce Conseil.

Cela prouve une fois de plus l'implication de tous dans la vie associative et c'est une bonne chose. Au passage, taxer notre association de n'être que politique devient une absurdité car cela sous-entendrait que le Maire est contre la politique et donc contre sa seule et unique activité. Tout est lié dans tout, dans une petite ville comme la nôtre de 7.000 habitants, n'entrons pas le travail d' E.E.S. qui représente 22% des électeurs ayant voté en 2020. (*) désigne le nombre de membres suffisant pour délibérer.

Approbation du budget primitif. Le législateur propose deux façons de lire un budget, par nature ou par fonction. E.E.S. aime regarder les budgets sous l'aspect fonction (celui ci permet, sans compétence particulière, de comprendre les grandes lignes ou fonctions) plutôt que par nature (ce qui représente un document important et rébarbatif). Nous avons très lourdement insisté sur deux points de désaccord en terme de stratégie budgétaire. Ainsi, il apparaît une fonction CULTURE (en investissement) pour laquelle le législateur a positionné le patrimoine, les bibliothèques, les stades, les salles de sport, les centres de loisirs, les équipements sportifs... Nous avons donc fait la remarque que 90% soit 2,9 M€ de ce budget culture allaient en investissement au stade. En regardant la totalité du budget investissement (soit 4,8M€) il ressort que seulement 7% de ce budget concerne la rénovation thermique face à 75% de ce budget total pour le stade. Rendant nous disons bravo pour la piste d'athlétisme que nous avions privilégiée pour des raisons évidentes de sécurité. Pour terminer, et

même si nous avons félicité la commission accessibilité (handicap) pour son gros travail auquel nous participons activement, nous déplorons l'incapacité de notre Maire à faire définir la feuille de route sur 3 ans pour un sujet d'une telle importance. **Les visions à court-terme ne peuvent nous satisfaire.** Ces façons d'analyser le budget fâchent le Maire, mais si le législateur nous permet de faire cette analyse c'est pour pouvoir en rendre compte, ce que nous faisons ici. Et nous ajoutons que ce budget est un choix électoraliste mais en aucun cas un choix stratégique gagnant pour notre ville et ses besoins sociétaux sur une feuille de route triennale traduite chaque année.

et de la séance du 25 mai 2023

Les comptes de gestion, le compte administratif et l'affectation étaient à l'ordre du jour le 25 mai. Nous passerons sur les détails, le Conseil municipal du 30 mars donnant notre position sur ce nouveau Conseil qui dura à peine 45 minutes, Monsieur le Maire l'ayant pris au pas de course ayant un objectif personnel nous a-t-il dit. Retenons cependant la délibération sur la carte scolaire très intéressante et qui permettra aux familles de mettre leurs enfants dans les écoles les plus proches de leur domicile ou de choisir entre deux écoles si leur habitation était située dans la liste des rues (dite zone tampon).

Séquence Questions/Réponses :

Nous retiendrons sur les questions posées en fin de Conseil, que :

- pour la question relative aux logements d'urgence qui préoccupe E.E.S. : M. le Maire ne voit pas de quoi nous parlons, *«Il n'y a pas de problème sur le logement d'urgence sur Etréchy».*
- pour la réunion de révision des documents d'urbanisme, notre élu n'a pas reçu de convocation officielle, *«la date retenue lui aurait été donnée oralement».*
- Il nous est reproché d'avoir reporté des propos issus d'un enregistrement en Conseil. E.E.S. rappelle que tout citoyen a le droit d'enregistrer un Conseil municipal. Et nous rappelons à M. le Maire que la partie d'enregistrement est, forcément, identique à l'enregistrement qu'il fait de tous les Conseils afin de pouvoir en assurer un compte rendu exhaustif.

En conclusion, nous constatons que le travail dans toutes les Commissions (où nous finissons par être bien les seuls des listes dites minoritaires), se déroulent dans un bon état d'esprit, mais que l'ambiance des Conseils devient tendue. Venez vous en rendre compte par vous-mêmes et profitez de l'intégralité des Conseils en lisant les procès verbaux.

Info de dernière minute :

A la question écrite d'un citoyen, car il s'agit bien d'un citoyen, sur l'utilisation de termes étrangers pour dénommer l'animation du 2 juillet ("Color Run") celui ci, a eu sa réponse en Conseil municipal (à laquelle il ne pouvait répondre). Il a ensuite retrouvé sur le bulletin municipal que "sa motivation était l'aigreur et le repli sur soi". Le Maire s'est donc attaqué d'une part à un citoyen dans une tribune, et d'autre part sachant que les tribunes devaient être impérativement rendues le 22 mai, il s'octroie la possibilité de se référer à un évènement du 25 Mai. Ces invectives et cet amalgame citoyen et liste d'opposition sont indignes du premier magistrat de la Commune.

Echos ...de la vie intercommunale.

Un certain regard ... sur la CCEJR

Tout comme pour les personnes âgées aidées dans leurs tâches ménagères par des employés de la CCEJR, la garderie, les centres de loisirs et notamment les cantines de nos enfants lui incombent.

Egalement, le projet de **Plan Alimentaire Territorial**, florilège d'actions autour de notre agriculture, a vu le jour. Une de ces actions, est la participation dans la création d'une légumerie départementale, à laquelle notre intercommunalité prend quelques parts, au même titre que dix autres Communes du territoire essonnien, allant de Brunoy, Yerres à Cerny ou encore Angerville.

Le capital de la **Société Publique Locale** (SPL), porteuse du projet sera de 2.400.000 €, desquels les Communes membres participeront à hauteur de 5%, soit un peu plus de 19.000 € pour la CCEJR sur un total de 120.000 €. Les 95% restants étant à la charge du Département. Un terrain, proche des locaux de notre intercommunalité, sera vendu pour que cette légumerie voie le jour, ici à Etréchy.

C'est l'information importante que nous retenons des derniers Conseils intercommunaux de ces derniers mois. Sujet à suivre, puisque nous avons voté en mai dernier des principes vis à vis de SPL plutôt que des actions. Tout reste à faire !



Soliguide (application n°1)

Soliguide...Une application mobile qui se dit simple et conviviale. Elle vous aide dans vos démarches pour vous sortir de l'isolement et de la précarité. Elle allie assistance d'urgence et réinsertion sur le plus long terme. C'est un outil développé par l'association Solinum. Cette association a été créée en 2015. Elle est présente dans 14 grandes villes en France. Elle offre un recensement des solutions proposées selon le secteur géographique où la personne se trouve. Elle édite des fiches pratiques à l'attention des éventuels bénéficiaires mais peut-être aussi des structures aidantes. Un onglet statistique vous dispense quelques informations sur les plus grands utilisateurs... étonnamment parisiens. Les partenaires sont nombreux comme des fondations, des institutions publiques notamment des Départements, des Agences régionales de santé (Ars), des grandes écoles.

Une aide... qui a le grand mérite d'exister pour rassembler tout ce qu'il y a de mieux, mais qui nécessite un téléphone dans son utilisation.

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Une rencontre très instructive avec une puéricultrice et une auxiliaire de puériculture !

Très accueillantes (un grand merci pour leur confiance et leur disponibilité), elles sont en tournée avec le camion «Les Petits pas», camion itinérant pour le Sud-Essonne de la Protection maternelle et infantile (PMI) gérée par le Conseil départemental.

Depuis la fermeture du local dédié aux consultations PMI à Etréchy, ce camion qui dessert de petites communes et les locaux PMI d'Etampes et Dourdan, est aussi à Etréchy (deux fois par mois, 1^{er} et 3^{ème} jeudis, sur rendez-vous) où il est facilement accessible sur le Champ de foire.

Cependant, en cas de besoin, les visites peuvent se faire à domicile, sur appel au 06-08-53-51-69 pour Milly, Maise, La Ferté et Etréchy, et au 06-77-01-52-13 pour Pussay, Méréville et Angerville.

Le service de PMI s'adresse aux femmes enceintes, aux familles avec enfants âgés de moins de 6 ans. Ses missions sont : prévention, accompagnement, suivi (vaccins, soutien à la parentalité). Si besoin, les puéricultrices répondent aux inquiétudes des parents, d'abord au téléphone, puis les orientent vers un passage dans une Commune proche de leur domicile ou leur rendent visite.

L'information est donnée aux familles en lien avec les maternités et les passages sont annoncés sur les panneaux lumineux. Il n'y a aucune obligation à consulter, mais les familles y trouvent un service de proximité ainsi qu'une porte d'entrée vers d'autres professionnels, et peuvent donc être orientées vers le médecin PMI, un psychologue, une sage-femme, un centre de contraception, un conseiller conjugal, ou d'autres interlocuteurs comme le CEGIDD* (addictions, VIH) qui les recevra à leur bureau. Cependant, ce service public ne donne pas de référence de médecin libéral ou d'assistante maternelle, mais celles de structures comme le relais petite enfance ou la halte-garderie.

* CEGIDD Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (ex CDPS centre départemental de prévention et de santé)

90 rue de la République à Etampes au 01-64-94-53-99.



Aidons les aidants

Jusqu'aux années 60 il était encore très courant de voir deux ou trois générations

habiter sous le même toit. La famille était soudée et palliait tous les aléas de la vie, les joies et les peines. Avec le temps, et très souvent à la recherche de travail, les familles se sont dispersées. Cette solidarité a pris le nom d'aide et tout naturellement le nom «aidant» est devenu un terme courant. Nous voulons œuvrer pour la prise en considération de leur rôle et de leur place au sein de notre société. Mais les obstacles qu'ils rencontrent sont nombreux :

- un manque de conseils, d'orientation au niveau local face aux besoins tous différents des personnes aidées,
- une nécessité de points d'échanges de discussions ou même d'un réseau de communication sur les pratiques,
- une formation qui ne s'invente pas,
- une vie de conjoint, de parent, d'ami à mener en parallèle de son rôle d'aidant.

Etréchy Ensemble et Solidaires tout en aidant la ville par son implication politique sans relâche, possède sa propre vie associative avec ses projets d'hier non encore réalisés et ses projets de demain, très nombreux et orientés société. Nous pensons qu'il est devenu nécessaire, et à l'image de nos voisins de Lardy, de revoir entièrement le rôle du CCAS et d'en augmenter son budget. Le bond énorme sur l'amélioration des structures sportives de notre ville a sclérosé la réflexion sociétale, il est venu le temps d'une réforme pensée et très souple pour notre CCAS. Quatre pistes d'amélioration s'offrent à nous :

- le recensement des aidants doit être fait, car il n'existe pas encore sur Etréchy et peut être pas non plus au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) dépendant du Département. Le diagnostic ainsi établi, les groupes pourront exprimer leurs besoins. Parmi les ressources, citons : le café des aidants, la halte répit, les accueils de jour, le baluchonnage, le site «bonjour Fred» (il serait intéressant de pouvoir donner plus de détails dans cet article). L'embauche d'un travailleur social au CCAS serait un plus !
- un réseau de communication et d'échange par le biais d'une application et d'une version non numérique pourrait être monté et dédié uniquement à l'aidant strépiniaçois. La réflexion intercommunale devra être portée par nos propres élus intercommunaux pour informer dans un premier temps, convaincre dans un deuxième temps et accompagner les aidants dans le dispositif à mettre en place.
- 70 départements regroupent déjà 400 sessions de formation.
- tous les échelons de la société politique, devront prendre en compte le besoin de reconnaissance, de soutien moral, financier et technique des aidants pour le remonter au plus haut niveau de l'Etat. Nous sommes pragmatiques, il faut absolument des progrès dans ce sens et tous les élus, du simple Conseiller au Sénateur doivent le comprendre, car si nous sommes égaux devant la maladie, nous ne le sommes pas financièrement.

«Le Tatou» par Gérard Mahaud

Gérard Mahaud est un retraité strépiniaçois très actif. Quand il n'est pas derrière sa table de ping-pong, il se documente et il écrit. Tant et si bien qu'il en est à son deuxième roman. Le précédent «Président sinon rien» était sorti en 2020. C'est un roman autobiographique écrit par devoir de mémoire pour les siens.

Ici, avec «le Tatou», il nous fait découvrir une tranche de vie d'une collégienne vivant dans une banlieue pas si lointaine. L'espace d'une année, celle de la troisième, au travers de son journal intime, nous accompagnons l'héroïne dans ses tourments, ses interrogations, nous aussi nos interrogations dans la société complexe qui est la nôtre. Au travers du Tatou, Gérard saisit l'occasion d'en faire une étude sociologique et, au passage, égratigne certaines certitudes. L'été arrive, c'est l'occasion de prendre le temps de découvrir ses écrits. En librairie pour celles et ceux qui ressentent le besoin d'être entourés de livres et sur certains sites internet pour les plus pressés.

Gérard reverse ses droits d'auteurs au Secours populaire.



Agenda Culturel

Café Cham's :

Sortie de bureau ou «afterwork» chaque 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois : 15 et 27 juin.

Au P'ti Vilco :

Fermeture le jeudi 13 juillet au soir et réouverture le mercredi 16 août.
Samedi 9 sept : à partir de 19h, apéro dinatoire pour les 7 ans du P'ti Vilco, intervention d'un groupe de musique irlandaise.
Vendredi 15 sept, 15h découverte des plantes comestibles.

Auvers St Georges:

Le 21 juin fête de la musique à partir de 18h30 place du G. Leclerc 3 orchestres et «foodtruck»
Le 1er juillet, Gospel dans l'église à 20h30 10€ l'entrée.
Les 1-2-3 septembre fête communale.
Vendredi 1^{er} septembre repas gaulois place du village (réservation souhaitée). Samedi 14h Escape game - 20h retraite aux flambeaux - 22h feu d'artifice. Dimanche, brocante dans les rues du village.
Pour toutes infos contacter la Mairie au 01.60.80.34.01

Souzy la Briche:

24/25 juin : «Festi'vallée» de nos voisins de Villeconin et Souzy la Briche...

Itteville:

-Vendredi 23 juin 20h30, la confécoute de Philippe Laccarière. Entrée libre : Espace G.Brassens.
-Samedi 1er juillet 19h : «flamifier» parc de la Mairie.
Contact au 0164850927

Rappel de notre prochain grand rendez-vous :

Balade gourmande :
Le 23 juillet 2023 (avec un circuit de 5 km et un de 8 km)

La bougeotte (application n°2)

Bougeotte...mais qu'est-ce que c'est ? Encore une application ? mais laquelle ? Adeptes des applications pour vous promener sans vous perdre. Elle est pour vous ! Elle a été développée par la Région Ile de France au service de tous.

Vous voulez marcher, courir, alors prenez le temps de survoler les quelques idées de parcours selon plusieurs thématiques allant de la nature à la ville en passant par les bords de l'eau et la forêt.

Une envie de faire un parcours d'une heure, deux heures, de 5, 10, 15 km...l'appli vous propose des balades et vous indique les quelques difficultés que vous rencontrerez.

Un bémol néanmoins... l'appli est régionale et propose donc des parcours déjà calculés assez loin de nous... mais c'est peut-être une idée de week end.

Une activité ancienne : Puisatier

E.E.S. : André, Jean-Louis vous êtes puisatiers, pourquoi cette passion ?

André : j'étais couvreur et maintenant je veux restaurer et entretenir les puits. C'est notre patrimoine et je participe à la protection des nappes phréatiques. Cela demande de la rigueur pour descendre dans ces puits en évitant les chutes de pierres et je suis conscient qu'il me faut travailler en duo par sécurité.

Jean-Louis : mon père et mon grand père l'étaient, je suis passionné de mon métier et je dis à mes clients «si je ne trouve pas l'eau je refuse d'être payé» mais il est triste de constater que mon métier va disparaître, je suis heureux cependant d'entendre aujourd'hui qu'André s'est lancé dans l'aventure pour comme moi redonner vie à de vraies oeuvres d'art ou dompter les sources pour les voir ensuite nourrir la vie.

E.E.S. : les canicules, les épisodes de sécheresse nous poussent à réaliser la difficulté d'accéder à l'eau. Jean-Louis, vous êtes aussi sourcier, ce qui consiste à vérifier que l'alimentation en eau est toujours fonctionnelle. Quelle est votre formation de base ?

André et Jean-Louis : il nous faut seulement des connaissances pratiques sur l'eau, la géologie et l'hydrogéologie, voire un CAP dans les métiers de l'eau.

E.E.S. : selon les services qui gèrent l'eau en France, la consommation d'eau moyenne d'un Français s'élève à 150 litres d'eau potable par jour, c'est-à-dire 55 m3 par an. Quel pourrait être le mot de la fin pour nos lecteurs ?

André et Jean-Louis : l'eau est le combat que nous devons mener dans les prochaines années, soyons vigilants ne gaspillons pas. Pensons à récupérer l'eau de pluie le plus possible.



Vous appréciez notre gazette et notre association, contribuez à nos actions en adhérant à «Etréchy Ensemble et Solidaires»

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Tél. (fixe ou mobile) : Mail :
Date de la demande : Je souhaite : adhérer à l'association (20€)
 Soutenir l'association



..... (indiquez le montant en €)

